

Rapport moral et financier de l'année 2008

proposé à l'Assemblée Générale ordinaire du 30 juin 2009



Alliance
internationale
des éditeurs
indépendants

Introduction méthodologique

Originalité du rapport unique

Ce document s'éloigne des habituels rapports soumis au vote des assemblées générales associatives. Constatant en effet la dichotomie artificielle et bien souvent non significative entre un rapport moral (basé sur une narration des activités menées) et un rapport financier ou comptable (basé essentiellement sur une comptabilité générale parfois peu maîtrisée par les administrateurs), l'Alliance a choisi de fusionner les aspects narratifs et comptables dans un même document. Ce rapport unique se veut communiquant, immédiatement utile aux administrateurs – en particulier dans leur appréciation de la cohérence nécessaire entre les objectifs de l'Alliance et leur mise en œuvre.

De la comptabilité analytique et de son bon usage

Les chiffres présentés tout au long de ce document sont issus de la comptabilité « recettes – dépenses » (comptes de classe 6 et 7 en comptabilité générale) de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants ; ils agrègent les sommes réparties habituellement entre « banque » (virements, chèques, prélèvement, TIP) et « caisse » (espèces).

Cette comptabilité simple est rendue significative par le biais d'une codification dite « analytique » ; ainsi, à chaque recette et dépense est attribuée un code, qui renvoie à une nomenclature. Cette nomenclature est organisée en 5 objectifs (AEI 0 : Gestion, promotion et analyse ; AEI 1 : Approche géographique et linguistique ; AEI 2 : Réseaux et groupes d'éditeurs ; AEI 3 : Programme de soutien à la coédition et à la traduction ; AEI 4 : Les partenaires institutionnels et financiers) et de nombreux sous-objectifs.

En début d'année, le budget prévisionnel attribue à chacun de ces objectifs une part du budget ; tout au long de l'année, la codification analytique permet donc à l'équipe de vérifier que les dépenses sont conformes aux prévisions. Par ailleurs, alors que l'année comptable est achevée, cette codification permet d'analyser les mouvements – et sert concrètement à élaborer le rapport moral et financier.

Ainsi, on peut dire que, si la comptabilité générale permet de communiquer nos « résultats » à l'extérieur et à avoir une vue d'ensemble, la comptabilité analytique nous autorise une gestion quasi-quotidienne mettant en relation les objectifs de l'Alliance avec ses moyens. Cette nomenclature est évolutive dans ses détails, mais stable quant à sa structure générale depuis les débuts de l'Alliance. Elle permet – bien plus que la comptabilité générale – un pilotage simple et quasi-immédiat des budgets de notre association.

Un tableau de bord montrant les grandes masses

Ce qui compte ici est de donner à voir « les grandes masses » aux membres de l'association – à la fois pour lier étroitement le sens de ce que nous faisons aux moyens dont nous disposons, tout en permettant la réflexion et l'analyse. Les sommes indiquées ici pour chaque opération sont jugées « significatives » ; les sommes « périphériques », de faible poids, n'ont pas fait l'objet de commentaires. En revanche, les **résultats par objectifs**, hors répartition du temps de travail, sont exactement conformes à la totalité des recettes / dépenses de l'année. Enfin, précisons que la certification de la comptabilité générale de l'Alliance est confiée depuis 2004 au cabinet SOFIDEEC (document à la disposition des membres de l'association). Il est difficile

– sinon périlleux – de rapprocher les résultats de la comptabilité analytique présentés ici avec les totaux du compte de résultat de la comptabilité générale. En effet, notre comptabilité analytique prend en compte uniquement et strictement les mouvements enregistrés en banque et en caisse du 1^{er} janvier au 31 décembre. Le compte de résultat, lui, n'identifie que les opérations concernant l'exercice considéré. Par exemple, nous enregistrons en comptabilité analytique une recette de 12 030 euros correspondant au solde de la subvention 2006 de la Région île de France ; cette somme a été prise en compte en compte générale dans le compte de résultat de 2006, pas en 2008. Autre exemple : en dépenses, la compte générale tient compte des cotisations sociales du 4^e trimestre de l'année, ce qui n'est pas le cas en comptabilité analytique – puisque ces charges sont réglées habituellement au premier trimestre de l'année suivante.

Les coûts salariaux : une dépense hybride, entre frais de fonctionnement et dépenses de projets

Dans le cadre d'une association « de services », qui produit peu de biens matériels, l'essentiel des dépenses résulte du coût du travail salarié. L'Alliance ne fait pas exception à la règle. Isoler les salaires et les charges afférentes dans un code spécifique (AEI 05) est intéressant tout au long de l'année pour avoir une information immédiate sur le coût de notre travail, mais c'est là une information à faible plus-value (disponible par ailleurs dans la comptabilité générale). Pour le rapport moral et financier, nous préférons habituellement répartir les coûts salariaux sur les objectifs principaux de la nomenclature.

Il nous faut donc faire correspondre la répartition du coût avec la réalité de notre travail en 2008 ; nous proposons pour cela de suivre la répartition présentée ci-dessous, même si elle reste particulièrement difficile à établir pour une année durant laquelle les changements en ressources humaines ont été si nombreux. Les arrivées et les départs en cours d'année, les modifications de temps de travail nous obligent en particulier à calculer parfois un salaire net mensuel moyen. Par ailleurs, pour obtenir le coût réel d'un salaire pour la structure, il convient d'appliquer une clé de répartition au salaire net ; nous choisissons ici d'appliquer une clé de répartition de 1,5 (souvent communément admise pour les CDI) à l'ensemble des contrats (qu'ils soient sous forme de CDD – Virginie Hallaine, Nathalie Carré – ou de stage – Pauline Maubert).

- **Étienne GALLIAND** : 1 temps plein jusqu'au 1^{er} juillet 2008 (6 mois), puis 4 jours par semaine du 1^{er} juillet au 31 décembre (6 mois) ; rapporté à 4,5 jours par semaine en moyenne sur l'année 2008. En tant que directeur, 1/5 de son temps de travail est imputé sur chacun des objectifs (AEI 0, 1, 2, 3, 4). Il convient avant tout de calculer le salaire net moyen mensuel. De janvier à juin : 2 214 euros ; de juillet à décembre : 1 906 euros, soit un salaire net moyen annuel de 2 060 euros. Salaire moyen chargé : 3 090 euros ; sur l'année : **37 080 euros**. 1/5^e de cette somme : 7 416 euros
- **Alexandre TIPHAGNE** : 1/2 temps pendant 8 mois (départ au 31 août 2008) ; 1/2 sur AEI 12/5 et 12/7 (suivi des réseaux lusophone et hispanophone) et 1/2 sur AEI 31/3 (suivi de la collection « Enjeux Planète »). Pour Alexandre, on retiendra la somme de 13 725 euros (8 mois d'exercice), correspondant au net mensuel X 1,5 X 8. 1/2 de cette somme : 6 862 euros.
- **Laurence HUGUES** : 1/2 temps de janvier à fin février, plein temps de mars à décembre = 1/3 sur AEI 0 (Gestion...), 1/3 sur AEI 1, 1/3 sur AEI 31 pour le suivi des coéditions francophones. Calcul du salaire net mensuel moyen pour Laurence : de

janvier à février, 825 euros (1/2 temps). De mars à décembre : 1 860 euros (plein temps). Soit un salaire net moyen mensuel de 1 687 euros. Salaire moyen chargé : 2 530 euros. Sur l'année : **30 366 euros**. 1/3 de cette somme : 10 122 euros.

- **Virginie HALLAINE** = 1/2 temps en janvier et février (fin de CDD), pour la gestion comptable. Virginie a reçu 1 524 euros en salaire net, soit **2 286 euros** chargé. L'ensemble de cette somme est imputée sur AEI 0, puisque Virginie avait en charge la comptabilité de l'Alliance.
- **Nathalie CARRE** = 1,5 jours par semaine du 21 octobre au 31 décembre 2008. L'ensemble de son temps de travail est consacré aux coéditions francophones en littérature (AEI 31). Pour Nathalie, 1 480 euros ont été versés en salaires nets, soit un total de **2 220 euros** avec les charges d'octobre (date d'embauche) à fin décembre. L'entièreté de cette somme est consacrée aux coéditions en littérature (AEI 31).
- **Pauline MAUBERT** = trois mois de stage d'avril à juin 2008 en plein temps ; mission sur la collection « Etat des lieux de l'édition » à raison de 2/3 de son temps de travail (AEI 03/8), et sur la préparation du Salon du livre de Genève (AEI 06) pour 1/3 de son temps de travail. Ses indemnités dépassant les 30 % du SMIC (seuil au deçà duquel l'employeur ne paie pas de charges sociales), nous considérerons ici qu'il s'agit d'un salaire chargé, comme pour les autres salariés. Pauline a reçu en tout 976 euros en indemnités nettes, soit **1 464 euros** en indemnités chargées. 2/3 de cette somme sont imputables sur AEI 03 – soit 976 euros – et 1/3 sur AEI 06, soit 488 euros.

Le rapport, version 2008 : deux innovations méthodologiques

Document évolutif par excellence, nous tentons d'enrichir continuellement la forme et le fond du rapport annuel. Nous introduisons donc cette année deux types d'information – qui seront pérennisés si les administrateurs les jugent utiles.

- ***Montrer l'évolution sur deux années*** : cette année, nous indiquons à la fois les recettes et les dépenses générées pour chaque activité pour 2008, mais nous rappelons aussi pour mémoire les sommes enregistrées courant 2007. Ainsi, ce léger comparatif, au niveau des activités, peut nous laisser entrevoir quelques évolutions – particulièrement intéressantes pour les dépenses de fonctionnement.
- ***Les nouveautés identifiées par un logo*** : nous avons souhaité attirer particulièrement l'attention des administrateurs sur les « nouveautés » qui ont marqué l'Alliance pour l'année 2008. Symbolisés par un logo, ces opérations, procédures, événements ainsi marqués nous paraissent devoir être particulièrement mis en lumière.



L'année 2008, un bilan

Tableau des dépenses et des recettes par objectifs – année 2008

	Banque		Caisse		Totaux	
	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>	<i>dépenses</i>
AEI 0	7 912,26	190 443,28	879,98	2 256,84	8 792,24	192 700,12
AEI 1	633,77	18 884,63	5 390,83	15 223,45	6 024,60	34 108,08
AEI 2	30 518,47	11 935,35	–	1 533,50	30 518,47	13 468,85
AEI 3	10 697	16 341,24	1 275	195,16	11 972	16 536,40
AEI 4 sans reports à nouveaux et mouvements entre caisse et banque	166 030	4 530	–	–	166 030	4 530
Reports à nouveaux et mouvements	77 190,23	13 002,48	15 653,01	2 395	92 843,24	15 397,48
TOTAUX	292 981,73	255 136,98	23 198,82	21 603,95	316 180,55	276 740,93

Les 8 points forts de l'année 2008

- De nombreux mouvements et des modifications de statuts et de rémunération au sein de l'équipe permanente ;
- Des coéditions moins nombreuses que les années précédentes ;
- Les rencontres de deux réseaux linguistiques – francophone et anglophone ;
- L'ouverture progressive d'un Centre de ressources, à travers une bibliothèque spécialisée et par les premiers pas vers un nouveau site Internet ;
- Un soutien direct aux collectifs nationaux d'éditeurs indépendants – en renforcement de la « voie fédérale » ;
- L'ouverture à la commercialisation en France d'un petit fonds d'ouvrages jeunesse produits en Afrique ;

- La création d'une nouvelle collection, « Terres solidaires » ; la fin d'une autre : « Enjeux Planète ».
- Le renouvellement pour 2 ans (2008 et 2009) du partenariat avec la Fondation Charles Léopold Mayer ; la poursuite du partenariat avec la Région Île-de-France, un partenariat avorté avec l'Organisation internationale de la Francophonie.

Gestion, promotion et analyse (AEI 0)

Fonctionnement de l'association (AEI 01)

Ici se trouvent répertoriées toutes les dépenses relatives au bon fonctionnement des organes de l'association. Pour 2008, elles concernent essentiellement les frais relatifs aux réunions du Bureau : défraiement des membres résidant hors de Paris pour leur transport et leur hébergement, le cas échéant (Edith Sizoo et Karine Goasmat). À noter aussi le paiement spontanée d'une participation aux frais annuelle de la part des éditions Ganndal (République de Guinée). Cette contribution est d'autant plus étonnante que nous n'avons pas fait de campagne de collecte des PAF en 2008 – après une année 2007 où nous avons beaucoup mis les éditeurs à contribution, en particulier pour les Assises.

Cette activité a engendré environ 510 euros de dépenses pour l'année 2008 (contre 200 euros pour 2007) et 150 euros de recettes (PAF des éditions Ganndal).

Outils d'information et de communication (AEI 02)

En dehors des dépenses habituelles – renouvellement de l'hébergement et du nom de domaine, traduction d'une lettre d'information « Bibliodiversité » - la fin d'année 2008 voit apparaître les premières dépenses liées à la refonte du site Internet de l'Alliance : premier acompte pour le webmaster (2 000 euros), frais périphériques liés aux réunions de travail consacrées à ce chantier.

D'autres frais seront visibles au premier trimestre de l'année 2009. La mise en place d'une nouvelle version de notre site comprenant un Centre de ressources fait l'objet d'une subvention de la Région Île-de-France – appui qui ne sera visible qu'en 2009, puisque le paiement est toujours rétroactif.



Cette activité a engendré 3 835 euros de dépenses pour l'année 2008, contre 3 065 euros en 2007.

La collection « État des lieux de l'édition » (AEI 03/8)

Cette année, nous avons vendu pour 3 260 euros de livres de la collection – ce qui satisfaisait au vu des prix publics pratiqués et en l'absence de nouveaux titres. Par ailleurs, nous avons commandé un audit de la collection à Gilles Colleu (pour 1 200 euros). Gilles, par ailleurs auteur d'un des ouvrages de la collection, a été invité à participer au lancement de la version espagnole de son livre (participation aux frais de transport pour Buenos Aires : 340 euros ; 1 500 euros de participation aux frais de traduction de son ouvrage en espagnol). La vente des

droits de traduction vers l'espagnol a permis d'enregistrer 500 euros de recettes. Enfin, nous avons dépensé 1 250 euros d'achat de droits, correspondant à la commande de 5 textes pour un futur dossier sur le don de livres

Cette activité a engendré environ 4 617 euros de dépenses pour l'année 2008 (contre 7 640 en 2007) **et a généré 3 760 euros de recettes directes – essentiellement dues aux ventes des titres de la collection « État des lieux de l'édition »** (pour 9 082 euros de recettes en 2007).

Interventions, colloques, tables rondes et rédaction d'articles (AEI 03/9 et AEI 03/11)

Cette année, nous avons enregistré un nouveau type de recettes – par nos interventions publiques et par la rédaction de textes, l'Alliance a en effet perçu des « droits d'auteurs ». Revue de détails (comprenant les opérations n'ayant ni généré de frais, ni permis de recettes).

- Droits d'auteur pour la rédaction par Étienne d'un article sur l'Alliance, publié dans *Les Aventuriers de la culture* (éditions Naïve / Cultures France) : + 400 euros ;
- Intervention de Laurence à Aubagne aux journées professionnelles de l'Agence régionale du Livre de PACA ;
- Intervention de Laurence à l'Office du livre de Poitou Charentes : + 150 euros ;
- Intervention d'Étienne sur la mondialisation éditoriale au séminaire des éditeurs étrangers organisé par la Maison des Cultures du Monde et le ministère de la Culture : + 150 euros ;
- Intervention de Laurence dans une rencontre franco-malgache à Nantes organisée par la Maison des citoyens du Monde.



Cette activité a engendré environ 70 euros de dépenses pour l'année 2008 (une fois déduit les achats / remboursements des frais de transport) **et a généré 700 euros de recettes** (droits d'auteur et interventions).

Books about books (BaB), une nouvelle bibliothèque spécialisée sur les métiers du livre (AEI 03/12)

Nous inaugurons en 2008 une bibliothèque spécialisée – quelques étagères pleines de livres au fond de notre local ! – qui concerne les métiers du livre. Cette initiative a reçu un bel accueil – y compris dans la presse spécialisée. Petit descriptif de ce nouveau service.

- Un **fonds spécialisé** : plus de 160 références ;
- **L'augmentation régulière** du fonds, sur suggestions des utilisateurs ;



- **La rapidité des commandes** des titres qui sont proposés par les utilisateurs ;
- La possibilité à la fois de **consulter** les ouvrages sur place et **de les emprunter** ;
- **Des documents inédits venant de l'étranger** (éditeurs et universitaires de notre réseau international) ;
- **La possibilité de faire des recherches sur Internet** et d'avoir à disposition un poste informatique ;
- L'occasion de découvrir **les coéditions** soutenues par l'Alliance et des productions venues d'ailleurs ;
- Un service gratuit, sur rendez-vous, **de conseil sur les sujets de mémoires universitaires.**

Cette activité a engendré environ 1 900 euros de dépenses pour l'année 2008 (essentiellement en achat d'ouvrages).

Gestion et fonctionnement de l'association hors animation (AEI 04)

Les dépenses relevant de la gestion et du fonctionnement de l'association hors salaires et charges (AEI 04) sont comprises hors loyer (puisque l'Alliance est hébergée gratuitement par la Fondation Charles Léopold Mayer), hors charges d'électricité et de frais téléphoniques (eux aussi pris en charge). Rapide passage en revue des principaux postes de AEI 04 :

- **Le fonctionnement du compte courant** BNP Paribas (AEI 04/0) : total de 1 232,20 euros (contre environ 850 euros en 2007)
 - Abonnement BNPnet : 168,96 euros
 - Sécurité Pro : 40 euros
 - Commissions sur CB : 134 euros
 - Frais sur transferts internationaux : 658,65 euros
 - Commission de gestion de compte : 230,20 euros
 - Souscription FCP (placement trésorerie) : 53 134,57 euros
- **Les fournitures pour le local** (AEI 04/1 – matériel de bureau (hors encres), papier – représentent 533,32 euros (contre 667 euros en 2007).
- **Entretien du local** : 2008 a vu un vent de rénovation tout azimuts s'abattre sur les 20 mètres carrés du local de l'Alliance. Nous avons lancé consécutivement une opération de nettoyage d'envergure (lessivage des murs : 475 euros), d'archivage et de classification (enlèvement et destruction de papier : 550 euros), de travaux de plomberie (209 euros). La grande nouveauté de



fin d'année réside dans l'intervention tous les 15 jours pour 2 heures de temps d'une femme de ménage. Nous avons choisi de travailler pour cela avec Optim emploi, une association à but non lucratif qui a reçu le prix de la Mairie de Paris du Meilleur créateur d'emploi en 2007. Optim emploi vise en effet à la réinsertion professionnelle de personnes en rupture avec le monde du travail. Sur trois mois, nous avons dépensé environ 209 euros sur ce poste (environ 70 euros par mois).

- **La certification de nos comptes** par le cabinet SOFIDEEC nous coûte 1 794 euros ; elle n'en reste pas moins importante pour la crédibilité de la gestion comptable de la structure.
- **Les frais d'affranchissement** s'élèvent à 929,18 euros (contre environ 1 200 euros en 2007).
- Nous utilisons quelques **coursiers** lorsque cela s'impose (AEI 04/3) : 509,06 euros (contre 512 euros de frais en 2007).
- Enfin, nous avons employé 741,90 euros **en fournitures informatiques** (AEI 04/6) (l'an dernier, 1 336 euros, mais comprenant l'achat d'un PC). A noter que la quasi-totalité de cette somme concerne l'achat de cartouches d'encre.

Cette activité a engendré 8 291 euros de dépenses (contre 6 572 euros pour l'année 2007), une fois exclu le placement de trésorerie en FCP.

Animation et salaires (AEI 05)

L'année 2008 a été marquée par plusieurs modifications importantes de la masse salariale. Suite aux travaux de la commission rémunérations mise en place par le Bureau, les salaires de Laurence et d'Étienne ont été revalorisés. Par ailleurs, Alexandre Tiphagne a quitté l'Alliance fin août 2008, acceptant la proposition d'un plein temps formulée par Coordination Sud. En octobre, Nathalie Carré est venue renforcer une équipe au périmètre mouvant – mais ancrée sur le binôme de plus en plus affirmé formé par Laurence et Étienne – ce dernier optant néanmoins pour un 4 /5^e à partir du 1^e juillet.

- **Laurence Hugues (plein temps)** : avenant modificatoire de la rémunération et attribution du statut de cadre ;
- **Étienne Galliard (plein temps de janvier à juillet, temps partiel ensuite)** : en mars, avenant modifiant la rémunération (de 2 000 euros à 2 200 euros nets mensuels) et en juillet, avenant modifiant le temps de travail (d'un temps plein à un 4/5^e) ;
- **Alexandre Tiphagne (temps partiel)** : fin de CDI (par démission) le 31 août 2008 ;
- **Pauline Maubert (10 semaines à plein temps)** : stage du 31 mars 2008 au 6 juin 2008 inclus ;

- **Nathalie Carré (temps partiel)**: chargée de mission pour le suivi des coéditeurs francophones à partir du 21 octobre pour 1,5 jours par semaine. Ce poste est une création ; nous ne sommes pas sûrs de pérenniser cette nouveauté, mais elle est indispensable au bon fonctionnement de ce type de coédition, qui prend de l'ampleur.



De janvier à fin juin, l'Alliance fonctionnait avec 2,5 équivalents temps plein hors stage ; de juillet à décembre, environ 2,1 équivalents temps plein. Pour mémoire, il semble important de détailler ici les principaux postes liés à l'animation et aux salaires. Comme l'an dernier, ce « tour d'horizon » permet de se rappeler à la fois le poids de ces postes sur le budget de l'Alliance, mais aussi qu'elle appartient bien au secteur tertiaire – où l'activité s'exprime essentiellement en temps de travail et non pas en production de marchandises.

- Les **salaires des CDI et des CDD** (AEI 05/0) représentent environ 57 507 euros (contre 48 500 euros en 2007, soit 9 000 euros supplémentaires) ; par ailleurs, nous avons payé 983 euros d'indemnités de stage – qui ne sont pas considérées comme des salaires ;
- La **Sécurité sociale** (URSSAF – AEI 05/1) : 34 090 euros en 2008 (contre 34 000 euros en 2007) ;
- Les **Caisses de retraite** (AEI 05/2) : 7 251 euros (contre 10 240 euros en 2007) ;
- **L'assurance chômage** : 5 463 euros en 2008, contre 5 127 euros en 2007 ;
- **Les chèques déjeuner** (AEI 05/14) : 3 420 euros en 2008 (contre 2 552 euros en 2007) ;
- L'organisme **de formation** continue : 1 500 euros en 2008 – même somme que 2007 ;
- **La médecine du travail** : 380 euros en 2008 ;
- **Les mutuelles (AEI 05/6)** : 1 057 euros ;
- **Formation continue** : perfectionnement en espagnol pour Alexandre Tiphagne ; 569 euros ;
- **Gestion du « social »** (cabinet ADEC – AEI 05/4) : **2 368 euros en 2008**, dont les honoraires de l'année 2007 et un surplus de 538 euros pour le contrôle URSSAF. A noter que le contrôle URSSAF a abouti sur une validation sans réserve de cette partie là de notre gestion ;
- **La politique de bénévolat (AEI 05/11)** n'a quasiment rien coûté en 2008 (96 euros) ; la valorisation comptable du bénévolat (voir en Annexes) reste positive malgré tout ;
- Nous avons régularisé en 2008 deux années de cotisations **AGESSA** (charges sociales des auteurs et traducteurs) – qui nous avaient échappées, soit 782 euros ;

- **La taxe sur les salaires** s'est élevée à 822 euros cette année (616 euros en 2007) ;
- Enfin, une petite opération « **stagiaire sans frontières** » nous a permis de participer au déplacement de Marie-Pascale Vulliez au Chili, où elle a effectué un stage aux éditions Lom (471 euros).

Cette activité a engendré 118 372 euros de dépenses (contre 104 500 euros en 2007) **pour l'année 2008, contre 600 euros environ de remboursements divers** (congé paternité d'Alexandre, chèques déjeuner périmés, etc.)

Rendez-vous professionnels et missions exploratoires (AEI 06)

Présence Salons du livre - Foires du livre - salons divers (AEI 06/0)

Si l'on exclue les mouvements de fonds liés à notre opération au Salon du livre de Montreuil à la fin de l'année précédente (stand collectif ; 938 euros de dépenses et 150 euros de recettes), le budget de l'Alliance a été impacté par notre présence en 2008 à quatre salons du livre :

- Salon du livre de Paris (mars 2008) : présence itinérante, pas de stand.
- Salon du livre de Genève (mai 2008) : Laurence Hugues et Pauline Maubert.
- Foire du livre de Francfort (octobre 2008) : Thierry Quinqueton représentait l'Alliance ; présence itinérante.
- Nous étions aussi présent au Salon international du livre d'Alger (novembre 2008), mais cette opération était intimement liée à la réunion partielle du réseau francophone – elle est donc logiquement présentée plus loin (AEI 1/12)

Cette activité a engendré environ 2 680 euros de dépenses (contre environ 6 000 euros en 2007) et **150 euros de recettes** (900 euros en 2007).

Totaux AEI 0

- **Sans répartition du temps de travail = 8 792 euros de recettes et 192 700,12 euros de dépenses.**
- **Avec répartition du temps de travail = 8 792 euros de recettes et 126 847,12 euros de dépenses (total dépenses sans répartition – 29 664 euros répartition EG - 20 244 euros répartition LH – 13 725 euros répartition AT – 2 220 euros répartition NC).**

Approche géographique et linguistique (AEI 1)

Après une année 2007 où aucun mouvement comptable n'avait été constaté sur cet objectif (l'ensemble des réseaux linguistiques s'étant réunis lors des Assises), 2008 a donc été l'occasion de reprendre les réunions par réseaux, comme l'avaient demandé les éditeurs. Deux réseaux linguistiques se sont donc réunis : la réseau francophone et le réseau anglophone.

Rencontre du réseau francophone au Salon international du livre d'Alger – 27 octobre au 5 novembre 2008 (AEI 12/1)

Entre espoirs et douleurs

Il n'est pas inutile ici de reprendre l'introduction rédigée par Laurence, au compte rendu de la rencontre d'Alger. Ces quelques lignes restituent bien, nous semble-t-il, toute la complexité d'une telle opération.

« Dresser un bilan de notre rencontre d'Alger est une tâche difficile. Des émotions fortes, un pays complexe, des personnalités hautes en couleur, des moments d'incompréhension... C'est tout cela que nous rapportons d'Alger, autant de signes d'espoir que de sentiments douloureux.



Espoir, parce que la soif de lire et de connaître est réelle – les ventes en sciences humaines et sociales sur le stand collectif « Au croisement des Afriques » nous l'ont confirmées. Espoir, parce que nos amis éditeurs et libraires nous ont soutenus bien plus que ce que nous avions espéré. Espoir, parce que des éditeurs, Sofiane HADJADJ des éditions Barzakh (nouvellement membre de l'Alliance internationale des éditeurs indépendants) et Karim CHIKH des éditions Apic entre autres, ont réussi à s'imposer sur le marché algérien avec des lignes éditoriales pointues et des livres exigeants. Espoir, parce que des libraires, Smail M'HAND en tout premier lieu, croient en leur métier, et s'inscrivent dans un réseau de librairies professionnelles. Espoir, parce que des coéditions entre l'Algérie, les pays d'Afrique subsaharienne et les pays du Nord ont déjà vu le jour et que d'autres sont en cours de réalisation ; et espoir enfin, parce que ces professionnels du livre, « résistants » de la culture et de la liberté d'expression, nous ont ouvert les bras et leurs portes.



Mais aussi dans le même temps, des moments de douleur – osons le terme. Douleur d'apprendre que des éditeurs invités au Salon se font refouler à la frontière algérienne ; douleur de constater que la censure puisse encore s'exercer aussi ouvertement dans le cadre d'un Salon international du livre ; douleur d'être confrontés à une forme de censure plus insidieuse, plus administrative, faite d'embûches et de complications sans fin ; douleur de voir le peu d'ouvrages critiques et analytiques présents en librairies, dans les allées du SILA, à la Bibliothèque nationale d'Alger... Douleur de constater la forte présence du livre religieux – relié, à un prix défiant toute concurrence – dans les allées du SILA ; douleur de ressentir les écarts culturels importants en ce qui concerne la « condition de la femme » – surtout lorsque l'on en est une...

L'Alliance, à l'origine, a invité 13 éditeurs de 11 pays différents à participer « Au croisement des Afriques » ; deux d'entre eux n'ont pas pu se joindre à nous pour des raisons professionnelles, Marie Agathe AMOIKON FAUQUEMBERGUE des éditions Éburnie en Côte d'Ivoire et Virginie SEGUINAUD des éditions Donniya au Mali. Une troisième éditrice manquait à l'appel, pour des motifs qui dépassaient malheureusement notre volonté à tous (...) ». En effet, Béatrice LALINON GBADO des éditions Ruisseaux d'Afrique au Bénin, n'a pas pu rejoindre la rencontre parce qu'elle n'a pas pu obtenir son visa pour l'Algérie. Un éditeur des éditions Tarik au Maroc a même été refoulé à l'aéroport – il a dû rentrer dans son pays sans avoir pu pénétrer sur le territoire algérien !

Ce qui n'est pas dit dans cet extrait-ci du compte rendu d'Alger, c'est que la constitution du groupe de l'Alliance sur place et que les séances de travail entre membres de l'Alliance ont été particulièrement réussies. Dans un contexte difficile, qui semble avoir impressionné beaucoup de nos invités, le groupe se solidarise beaucoup plus vite, les tentations d'école buissonnière sont rares. En ce sens, le contexte algérien a favorisé nos travaux. De là à dire qu'il faut organiser des rencontres internationales dans des pays autoritaires ou totalitaires pour en assurer la « productivité », il y a un pas que nous ne franchirons pas !

Budget de l'opération « Au croisement des Afriques »

L'Alliance a pris en charge pour cette rencontre les frais de déplacement des éditeurs ainsi que 6 nuitées d'hôtel en demi-pension (dîners et petits déjeuners inclus) pour chaque éditeur. L'Alliance a également mis à la disposition des éditeurs un minibus pour les trajets dans Alger et ses environs (visite de l'imprimerie à Blida). Les nuits d'hôtel supplémentaires tout comme les autres repas ont été pris en charge par les éditeurs, représentant la participation financière de chacun à la rencontre. Par ailleurs, certains éditeurs ont pris en charge le transport de leurs ouvrages jusqu'à Paris, l'Alliance ayant payé l'envoi et le dédouanement des livres à Alger.

L'Alliance a reçu des soutiens directs et indirects pour cette rencontre. En voici le détail.

Soutiens directs (visibles budgétairement) :

- Centre culturel français d'Alger : 3 200 euros en 2008 (dans l'attente d'une seconde tranche de 800 euros qui sera versée en 2009), sans compter le temps que Liza Menni LEKEHAL nous a accordé en amont et pendant cette rencontre ;



- Marie Michèle RAZAFINTSALAMA (éditions Jeunes Malgaches, Madagascar) a également soutenu « Au croisement des Afriques » en apportant une participation financière aux frais de cette rencontre ;
- Jean RICHARD (éditions en bas, Suisse) a de plus fait don du montant des ventes de ces livres à l'Alliance.

Soutiens indirects (non visibles budgétairement) :

- Services culturels de l'Ambassade de France au Maroc : prise en charge du transport et d'une partie des frais d'hébergement de Nadia ESSALMI (éditions Yomas, Maroc) – 3 nuits prises en charge par le Service Culturel. La venue de Mohamed BELHAOUA (Tarik éditions, Maroc) était également prise en charge par les Services culturels de l'Ambassade de France au Maroc, malheureusement, comme nous l'avons évoqué précédemment, celui-ci n'a pas eu la chance de voir autre chose que l'aéroport d'Alger. Il est à noter que les Services culturels de l'Ambassade de France au Maroc ont soutenu plusieurs opérations de l'Alliance, notamment les Assises internationales de l'édition indépendante à Paris en 2007 ;
- la totalité des frais de déplacement et d'hébergement de Jean RICHARD (éditions en bas, Suisse) a été prise en charge par l'Association suisse des éditeurs, diffuseurs et libraires (ASDEL) ; c'est pourquoi Jean RICHARD a jonglé tout au long du SILA entre le stand de l'ASDEL et celui de l'Alliance comme cela était convenu en amont de la rencontre, étant toujours disponible et réactif autant pour l'un que pour l'autre des stands ;
- Birch BENNANI (Tarik éditions, Maroc) a tenu à payer la totalité de ses frais de transport, d'hébergement et de restauration tout au long de sa présence à Alger, participation précieuse à tous les niveaux pour l'Alliance ;
- Karim BEN SMAÏL (éditions Cérès, Tunisie) a pour sa part pris en charge ses frais de déplacement de Tunis à Alger ;
- les frais de déplacement de Pierre BERTRAND (éditions Couleur livres, Belgique) ont été pris en charge par le Service culturel du Commissariat général aux relations internationales (CGRI) de Belgique ;

L'opération « Au croisement des Afriques » à Alger a généré 20 746 euros de dépenses et 3 920 euros de recettes.

Rencontre du réseau anglophone à New Delhi (Inde) – du 16 au 21 novembre 2008 (AEI 12/6)

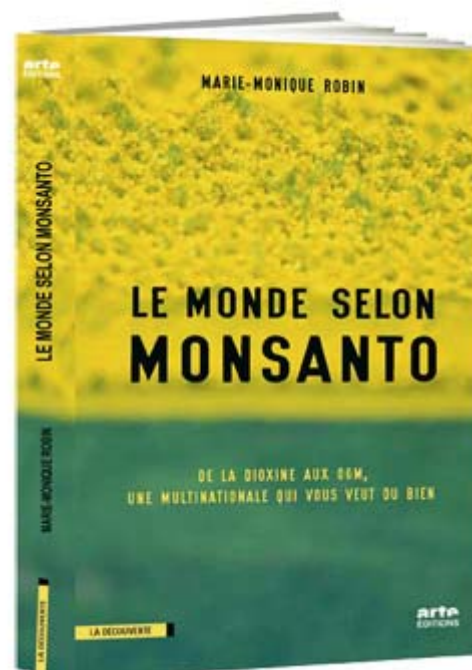
Les éditeurs membres du réseau anglophone se sont réunis en novembre à l'invitation de l'Alliance, à New Delhi. Sur cette belle photo, on retrouve donc, de gauche à droite : Susan Hawthorne et Renate Klein (Spinifex Press, Australie), Müge Sokmen (Metis publishing, Turquie), Ritu Menon (Women Unlimited, Inde), Russell Clarke (Jacana Media, Afrique du Sud), Indu Chandrasekhar (Tulika Books, Inde), Tamsine O'Riordan (Zed Books, Royaume-Uni), Marc Favreau (coordinateur du réseau, The New Press, USA), ainsi que Thierry Quinqueton qui représentait l'équipe et le Bureau de l'Alliance.



Les réunions de travail ont permis de concentrer la rencontre sur les projets que les membres du réseau envisagent de réaliser collectivement. Ainsi, plus d'une vingtaine de projets se sont dégagés, allant de la cession de droits à la coédition internationale impliquant tous les membres du réseau. Bien entendu, il s'agit à ce stade uniquement de projets, qu'il s'agira de confirmer en 2009.

Le point fort de la réunion fut incontestablement l'étude approfondie d'une coédition internationale autour de la version anglophone du livre *Le Monde selon Monsanto* de Marie-Monique Robin (éditions La Découverte). Fruit d'une enquête exceptionnelle de trois ans sur trois continents, ce livre reconstitue la genèse d'un empire industriel, qui, à grand renfort de rapports mensongers, de collusion avec l'administration nord-américaine, de pressions et tentatives de corruption, est devenu l'un des premiers semenciers de la planète. Avec 17 500 salariés, un chiffre d'affaires de 7,5 milliards de dollars en 2006 et une implantation dans quarante-six pays, Monsanto représente le leader mondial des OGM, mais aussi l'une des entreprises les plus controversées de l'histoire industrielle. Production de PCB (polychlorobiphényles, vendus en France sous le nom de pyralène), de polystyrène, d'herbicides dévastateurs (comme l'agent orange pendant la guerre du Viêtnam) ou d'hormones de croissance bovine et laitière (interdites en Europe): depuis sa création, en 1901, la firme a accumulé les procès en raison de la toxicité de ses produits. Pourtant, aujourd'hui, Monsanto se présente comme une entreprise des « sciences de la vie », récemment convertie aux vertus du développement durable. Grâce à la commercialisation de semences transgéniques, conçues notamment pour résister aux épandages de Roundup, l'herbicide le plus vendu au monde, elle prétend vouloir faire reculer les limites des écosystèmes pour le bien de l'humanité.

Il se trouve que The New Press aux USA a acheté les droits pour la version anglophone. Au cours d'un échange avec Marc Favreau, nous lui avons suggéré de proposer aux autres membres du réseau anglophone une coédition internationale à partir de cette traduction – idée qui l'a immédiatement séduit. Les échanges de Delhi ont donc permis de préciser le périmètre, le calendrier et le fonctionnement général de la coédition. Nous avons bon espoir que cet ouvrage paraisse dans plusieurs pays anglophones à l'automne 2009.



Cette rencontre a engendré 7 360 euros de dépenses – à noter que des frais supplémentaires (sans doute aux alentours de 1 500 euros) seront impactés sur l'exercice 2009.

Croisement entre réseaux linguistiques (AEI 12/9)

Enfin, une petite opération « à forte plus value » nous a permis d'appuyer le déplacement de Pablo Harari (éditions Trilce, Uruguay) au Brésil à l'occasion du salon du livre de la LIBRE pour rencontrer Cristina Warth (éditions Pallas, Brésil), coordinatrice du réseau lusophone. Nous aimerions à l'avenir favoriser ces rencontres informelles entre coordinateurs.

Cet appui au déplacement de Pablo Harari a généré 366 euros de dépenses.

Totaux AEI 1

- **Sans répartition du temps de travail = 6 024,60 euros de recettes et 34 108,08 euros de dépenses.**
- **Avec répartition du temps de travail = 6 024,60 euros de recettes et 58 508,08 euros de dépenses (total dépenses sans répartition + 7 416 euros répartition EG + 6 862 euros répartition AT + 10 122 euros répartition LH).**

Réseaux et groupes d'éditeurs (AEI 2)

Soutien à des groupes ou des réseaux d'éditeurs (AEI 21)

Suite aux Assises, nous avons décidé de soutenir financièrement et directement des collectifs nationaux et régionaux d'éditeurs indépendants. En effet, depuis quelques années, la « voie fédérale » de l'Alliance s'est renforcée. Cette modeste « délocalisation de fonds » - qui est une nouveauté – traduit très concrètement notre volonté de renforcer à notre mesure les regroupements d'éditeurs indépendants membres de l'Alliance – représentant indirectement plus de 150 maisons d'édition.



Alianza de editoriales mexicanas independientes

(14 maisons d'édition mexicaines)



Red de editoriales independientes colombianas (REIC)

(27 maisons d'édition colombiennes)



Editores de Chile (EDIN)

(45 maisons d'édition chiliennes)



Alianza peruana de editores

(19 maisons d'édition péruviennes)

ALPE

The Independent Publishers' Group (Inde)

(10 maisons d'édition indiennes)

IPG

Afrilivres

(15 maisons d'édition africaines)



Editores independientes de la Argentina por la diversidad bibliográfica - EDINAR

(30 maisons d'édition argentines)



Le budget 2008 prévoyait 1 000 euros par collectif membre ; seuls trois collectifs ont bénéficié de cet appui – les autres ayant manqué de réactivité face à cette proposition, malgré de nombreuses relances de notre part. Parions que le dispositif sera mieux connu et activé dans les années à venir.

Cette activité a engendré 4 000 euros de dépenses (contre 3 370 euros en 2007).

Rencontres générales de l'Assemblée des alliés (AEI 22)

Les Assises sont encore bien présentes dans le budget réalisé 2008 de l'Alliance. Le processus de reporting (comptes rendus en trois langues, etc.), la traduction en 7 langues (dont le farsi) de la Déclaration pèsent sur les dépenses de cette ligne budgétaire.

On y retrouve par ailleurs toute entière la subvention de la Région Île-de-France, liée aux Assises (+ 30 000 euros), conventionnée en 2007 mais perçue uniquement en 2008.



Cette activité a engendré 8 293 euros de dépenses (contre 153 500 euros en 2007 : organisation et tenue des Assises) **et 30 100 euros de recettes** (contre 57 000 euros de recettes l'an passé). Au final, entre 2007 et 2008, les Assises auront donc générées 161 793 euros de dépenses et 87 100 euros de recettes (soit un solde négatif de 74 693 euros).

Achat et vente de livres aux éditeurs membres (AEI 25)

A la fin de l'année 2008, après l'échec d'un énième plan d'appui à la diffusion distribution de livres africains en France – conjointement élaboré par le ministère des Affaires étrangères et l'Organisation internationale de la Francophonie – nous avons décidé d'offrir à 4 éditeurs membres oeuvrant en littérature jeunesse et situés en Afrique, un service de commercialisation d'une sélection de leurs ouvrages.

Ainsi est né progressivement le « **fonds africain en jeunesse** » de l'Alliance. Les ouvrages sont achetés directement aux éditeurs, au « prix Nord », avec la remise habituelle. Nous revendons ensuite les ouvrages, au prix public arrêté par les éditeurs. La « marge » réalisée par l'Alliance est tout à fait périphérique – elle ne couvre pas le temps de travail, mais vise tout de même à en limiter l'impact budgétaire.



Cette activité a engendré environ 1 163 euros de dépenses (contre 1 000 euros en 2007) et 418 euros de recettes.

Totaux AEI 2

- Sans répartition du temps de travail = 30 518,47 euros de recettes et 13 468,85 euros de dépenses.
- Avec répartition du temps de travail = 30 518,47 euros de recettes et 20 884,85 euros de dépenses (total dépenses sans répartition du temps de travail + 7 416 euros répartition EG).

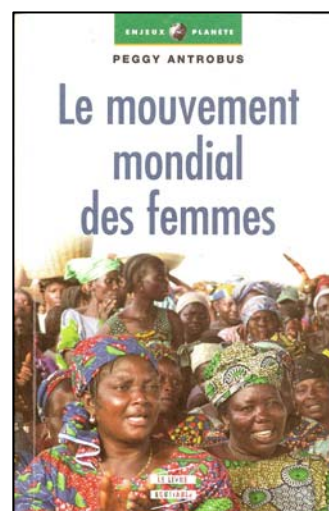
Programme de soutien à la traduction et à la coédition (AEI 3)

Les traductions et coéditions en Sciences humaines et sociales (AEI 31)

La collection « Enjeux Planète » (AEI 31/3)

La majeure partie des dépenses liées à « Enjeux Planète » pour 2008 est due à la clôture de la comptabilité du dernier titre de la collection, *Le Mouvement mondial des femmes*. Les éditeurs ont intégralement remboursés les sommes avancées par l'Alliance pour assurer l'impression de l'ouvrage.

Par ailleurs, une réunion s'est tenue lors du Salon du livre de Bruxelles ; à cette occasion, les coéditeurs ont décidé informellement de mettre fin à la collection – décision qui sera confirmée à la rencontre d'Alger. Comme il l'a été dit à cette occasion, le bilan de la collection est globalement positif : après 12 titres, l'arrêt d'une collection de cette ambition, entièrement coéditée, n'est pas un désaveu. Bien entendu, le bilan commercial reste mitigé, et globalement plus favorable aux éditeurs du Sud : temps d'exploitation plus long, moins de visibilité au Nord. Le repérage d'auteurs, aussi, est en cause : l'ensemble des auteurs francophones ont été proposés par des éditeurs du Nord – en particulier par les éditions Charles Léopold Mayer, les éditions de l'Atelier, et Ecosociété. Enfin, la publication d'ouvrages traduits de l'anglais (venus de la collection « Global Issues » de Zed Books) a parfois grevé le budget global de la collection. Après une pause salutaire, ces enseignements permettront sans doute de remettre en place un jour une collection coéditée en sciences sociales, basée sur les mêmes principes : traitant de la mondialisation, faisant œuvre tout à la fois d'analyse et de proposition, à forte dimension internationale Nord-Sud.



La collection « Enjeux Planète » a engendré 2 000 euros de dépenses (contre 17 458 euros pour l'année 2007) **et 3 347 euros de recettes** (contre 3 760 euros pour l'année passée), principalement dus à la fin des remboursements des avances de fabrication pris en charge par l'Alliance.

Les coéditions en Littérature (AEI 31)

Coéditions panafricaines en littérature (AEI 31/8)

Deux nouvelles coéditions panafricaines – sur le modèle de la très belle opération autour du texte de Véronique Tadjo, *L'Ombre d'Imana* – ont été réalisées en 2008. Il s'agit de *Sozaboy* de

Ken Saro-Wiwa (édité originellement par Actes sud en France) et *De l'autre côté du regard*, de Ken Bugul (édité en France par Le Serpent à plumes).

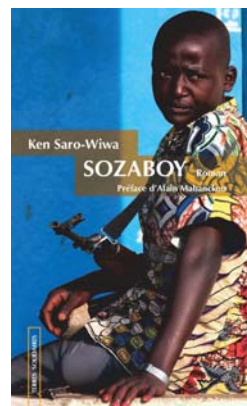
***De l'autre côté du regard* de Ken BUGUL, édité en 2003 par Le Serpent à plumes**



L'ouvrage est coédité par **les 5 éditeurs** suivants, avec un tirage total de 2 400 exemplaires : les éditions Éburnie (Abidjan – Côte d'Ivoire), les éditions Ruisseaux d'Afrique (Cotonou – Bénin), les éditions Presses universitaires d'Afrique (Yaoundé – Cameroun), les éditions Khoudia (Dakar – Sénégal), les éditions Barzakh (Alger – Algérie).

***Sozaboy* de Ken SARO WIWA, édité en 1998 par Actes Sud**

L'ouvrage est coédité par **les 4 éditeurs** suivants, avec un tirage total de 1 700 exemplaires : les éditions Éburnie (Abidjan – Côte d'Ivoire), les éditions Ruisseaux d'Afrique (Cotonou – Bénin), les éditions Presses universitaires d'Afrique (Yaoundé – Cameroun), les éditions Barzakh (Alger – Algérie).



La création d'une procédure de sélection et d'une collection à part entière

Après *L'Ombre d'Imana*, publié en 2006 par huit éditeurs africains, et devant le succès inattendu de cette démarche pourtant simple – rendre accessible des textes écrits par des Africains et traitant de l'Afrique –, l'Alliance internationale des éditeurs indépendants a souhaité aller plus loin et reproduire ces opérations de coédition particulières.

TERRES SOLIDAIRES

« spécialiste » de la littérature africaine, Nathalie Carré (embauchée en octobre 2008 à 1,5 jours par semaine) et sur un Comité de lecture, composé de professionnels africains du livre (écrivains, libraires, éditeurs aux quatre coins de l'Afrique). En effet, si la coédition de *L'Ombre d'Imana* a plus été le fait d'un « coup de cœur » de l'équipe de l'Alliance, les titres qui suivent cette publication devaient être sélectionnés en Afrique, par des Africains. C'est aujourd'hui chose faite.

Pour proposer de nouveaux titres à coéditer, l'Alliance a désiré s'appuyer à la fois sur une



Par ailleurs, sur notre proposition, les coéditeurs ont effectivement décidé de créer, à l'occasion de la parution des deux titres de 2008, une collection : « Terres solidaires ». Le choix du nom a donné lieu à un « brainstorming » et à un vote au sein de ce petit groupe. Notons enfin que Alain Mabanckou a accepté de participer à cette aventure, en préfaçant les ouvrages.

La publication de ces deux titres a reçu le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (10 400 euros touchés en 2007 et 2 600 euros en 2008). Enfin, Monsieur Claude Calame, un particulier n'ayant aucun lien de parenté avec la famille Calame de la Fondation Charles Léopold Mayer, a tenu à nous apporter un soutien financier sur cette opération spécifique ; saluons ce geste, qui a permis tout de même à l'Alliance de renforcer le budget de la collection « Terres solidaires » de plus de 2 000 euros !

Cette activité a engendré **14 526 euros de dépenses** (contre 1 738 euros pour 2007) et **8 625 euros de recettes** (pour 10 400 euros l'an dernier).

Totaux AEI 3

- Sans répartition du temps de travail = 11 972 euros de recettes et 16 536,40 euros de dépenses
- Avec répartition du temps de travail = 11 972 euros de recettes et 43 156,40 euros de dépenses (total dépenses sans répartition + 7 416 euros répartition EG + 2 220 euros pour Nathalie Carré + 10 122 euros pour Laurence Hugues + 6 862 euros pour Alexandre Tiphagne)

Les partenaires institutionnels et financiers (AEI 4)

La poursuite du partenariat avec les Fondations (AEI 41)

Le renouvellement du partenariat avec la **Fondation Charles Léopold Mayer** pour les années 2008-2009 nous a permis de disposer du « minimum vital » habituel (150 000 euros par an), si précieux au fonctionnement de l'Alliance. Que la Fondation en soit de nouveau chaleureusement remerciée.

Un appui qui s'inscrit dans la durée, la Région Île-de-France (AEI 43)

La Région Île-de-France intervient à plusieurs reprises cette année, dans le budget de l'Alliance. Comme nous l'avons vu plus haut, elle a soutenu directement les Assises à hauteur de 30 000 euros (voir AEI 22) ; par ailleurs, le solde de la Convention 2006 n'a été versé qu'en 2008 – ce qui représente tout de même 12 030 euros. Enfin, notons qu'une nouvelle Convention a été signée en 2008 – sans que cela soit encore « visible » budgétairement, pour soutenir spécifiquement la mise en place d'un Centre de ressources en ligne (annoncé plus haut, voir AEI 02).

L'Organisation internationale de la Francophonie (AEI 42), une histoire compliquée en 2008

Voici une nouveauté, qui ne concerne pas, ici, le partenariat en soi, mais bien plutôt la façon dont il s'est déroulé en 2008. En effet, pour la première fois de l'histoire de l'Alliance – et peut-être, au vu des réactions, de celle de l'OIF ! – **nous avons rendu intégralement une somme conventionnée**. Retour sur une histoire complexe.



Nous avons signé en début d'année un protocole d'accord avec l'OIF concernant notre participation à un programme ambitieux, conjointement porté par l'Organisation et le ministère des Affaires étrangères français. Il s'agissait, en deux mots, de mettre en place un large dispositif permettant l'importation et la commercialisation de livres africains en France. Ce projet devaient voir plusieurs acteurs intervenir : le CELF pour la distribution, une association suisse pour la promotion, la Centrale de l'édition pour le transport, etc. L'Alliance, quant à elle, devait participer à la sélection des éditeurs et des titres qui bénéficieraient de ce dispositif, tout en apportant sa caution générale à la relation aux producteurs africains. Dès le début, en acceptant de signer le protocole, nous avons mis en garde l'OIF : étant fortement dépendant des avancées d'autres acteurs pour remplir notre part du contrat, nous ne pouvions garantir la réalisation pleine et entière de notre mission, n'en maîtrisant pas les tenants et les aboutissants.

Ce qui devait arriver, hélas, arriva. Les autres structures participant à l'opération ont été défaillantes ; nous ne pouvions plus alors accomplir notre mission. Une partie du travail avait été réalisée, mais l'ensemble du projet, mal coordonné, s'enlisait. Nous avons pris alors la décision de restituer entièrement la somme versée par l'OIF – soit 4 000 euros. Cette décision

– qui a étonnée, bien entendu – ne nous a pas forcément desservi : la réputation de sérieux de l'Alliance en a peut-être même été renforcée ?

Coordination SUD (AEI 44)

L'Alliance est depuis 2006 membre de Coordination SUD, la plate-forme des ONG françaises de solidarité. Cette adhésion directe nous permet (peut-être) d'accéder à un certain nombre d'informations et de rencontrer d'autres structures à dimension internationale – même si la plus value n'est pas forcément toujours très visible. L'intérêt de poursuivre cette adhésion sera sans doute étudié de nouveau en 2009.

Cette activité a engendré 4 530 euros de dépenses – principalement dus au remboursement du protocole d'accord de 4 000 euros signé en 2008 avec l'Organisation internationale de la Francophonie – contre 568 euros l'an dernier, **et 166 030 euros de recettes** (pour 150 000 euros en 2007).

Totaux AEI 4

- **Sans répartition du temps de travail = 166 030 euros de recettes et 4 530 euros de dépenses.**
- **Avec répartition du temps de travail = 166 030 euros de recettes et 11 946 euros de dépenses (total dépenses sans répartition + 7 416 euros répartition EG).**

Totaux hors nomenclature

- **Reports à nouveau banque et caisse et mouvements entre caisse et banque non codifiés = 92 843,24 euros de recettes et 15 397,48 euros de dépenses.**